

## MENTIONS LÉGALES

**SARL CRISTAL**

**SARL au capital de 10 000 €**

**APE : 6831 Z Agence Immobilière**

**Siège Social : 49 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 13310 ST MARTIN DE CRAU**

**Identifiant SIREN : 825 123 631**

**Identifiant SIRET du Siège : 825 123 631 00012**

Transaction, location : **Carte professionnelle N° 1301.2017.000.016.063 délivrée par le CCI d'Arles à Jérôme PAUNER (Gérant)**

**Responsabilité Civile Professionnelle : MMA ENTREPRISES. Numéro de contrat : 143895755**

Numéro de TVA FR66825123631

Médiation des litiges de la consommation

Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'oppose à un professionnel, est garanti au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation, en vertu des articles L 152 - 1 et suivants ; vous pouvez trouver les coordonnées du médiateur sectoriel sur <http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>.

Honoraires Location à partir du 30/01/2017

*Honoraires charge bailleur exclusivement :*

Honoraires de négociation forfait de : 185 €.

*Honoraires partagés charge bailleur pour moitié et charge locataire pour moitié.*

3 € / m<sup>2</sup> pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée et pour les autres types de frais : visites, constitution du dossier et rédaction du bail (hors état des lieux) : ◦ 12 € / m<sup>2</sup> dans les zones au marché locatif très tendu (zone A bis Duflot et PTZ) ◦ 10 € / m<sup>2</sup> dans les zones au marché locatif tendu (communes où s'applique l'encadrement Duflot des loyers et la taxe sur les logements vacants, hors zone Abis) ◦ 8 € / m<sup>2</sup> dans les autres zone

TRANSACTION : Biens immobiliers, fonds de commerce.

### MONTANT DE LA TRANSACTION

- Jusqu'à 119 999 €
- De 120 000 à 250 000 €
- De 250 001 à 500 000 €
- Au dessus de 500 001 €

### HONORAIRES

- 6%
- 3,5 à 5%
- 3,5 à 4%
- 4%

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Barèmes en vigueur au 28. 11. 2019

Montant minimum d'honoraires TTC : 4000 Euros ( à l'exception des garages et stationnements : 3000 Euros).

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien . Tranches non cumulatives.

\*\* TVA au taux légalement en vigueur , actuellement de 20%